

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Réaction du Chantier de l'économie sociale au budget 2024-2025

Des drapeaux rouges pour l'employabilité au sein d'un budget qui ne reconnaît pas les solutions collectives

Québec, le 12 mars 2024 – Face à une situation économique incertaine, le Chantier de l'économie sociale se désole que le gouvernement ne mise pas sur les moteurs de vitalité régionale du Québec : les entreprises collectives. En effet, malgré certaines mesures mineures, le budget ne reconnaît pas l'importance des OBNL et des coopératives au développement économique du Québec, ainsi qu'à la livraison de services essentiels aux citoyens.

Des coupures dans le Fonds de développement du marché du travail

Particulièrement préoccupant sur la question de l'emploi, le gouvernement ne compense pas l'impact de la fin des ententes avec le fédéral sur le Fonds de développement du marché du travail. Cette décision rayera 145M\$ de ce fonds dédié à aider les quelque 70 000 personnes soit en chômage long terme ou sur l'assurance sociale et près de 200 000 jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) à intégrer le marché du travail. Malgré les compensations faites au fonds à même certains surplus, l'heure est grave pour les entreprises qui assurent l'insertion des personnes éloignées du marché du travail au Québec.

« En pleine pénurie de main-d'œuvre, la fin de cette entente portera un coup dur aux entreprises d'insertion et aux entreprises adaptées qui aident des milliers de Québécois à intégrer ou réintégrer le marché du travail. Ces entreprises collectives contribuent à plus de 70 % de l'atteinte des cibles en insertion et intégration au marché du travail. Il est difficile de comprendre que le gouvernement ne mise pas sur cette force distinctive afin de favoriser le développement économique », affirme Laurent Levesque, président du Chantier de l'économie sociale.

En logement, une absence de planification

Les mesures annoncées en logement portent également à confusion. En effet, le futur plan d'action gouvernemental en habitation n'est pas financé à même ce budget. Cette absence de prévisibilité, cette préférence pour la gestion au cas par cas de la crise du logement limite la capacité des communautés de développer et contribuer aux solutions et nuit à l'atteinte des cibles du gouvernement.

Pourtant, des OBNL et des coopératives de logement offrent déjà des solutions à la crise du logement, que ce soit par la construction d'unités neuves ou par l'acquisition et la protection de logements actuellement abordables. L'augmentation du parc de logement non lucratif au Québec témoigne de leurs efforts.

« Une planification rigoureuse et transparente est essentielle à la sortie de la crise du logement à laquelle nous faisons face. Le budget du gouvernement du Québec continue la gestion à la pièce de cette crise, nous éloignant du travail collectif nécessaire pour s'attaquer à cet impérieux problème. L'absence de mesures pour favoriser le logement non lucratif – à lui seul capable d'avoir un impact sur la flambée des prix – est désolante », déclare Béatrice Alain, directrice générale du Chantier de l'économie sociale.

Fait important à noter : l'absence de planification s'étend jusqu'au plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui, malgré le fait qu'il doit être déposé dans le prochain exercice financier et en dépit de multiples consultations, n'est pas financé dans ce budget.

En temps de ralentissement économique, miser sur le collectif

Face à l'incertitude économique, le gouvernement doit miser sur l'entrepreneuriat collectif, une façon de faire des affaires qui encouragent le développement économique local et la vitalité territoriale, tout en réinvestissant les profits à même les communautés. Alors que le gouvernement dit vouloir miser sur le développement régional et que certaines mesures démontrent un engagement pour le développement économique local, notamment les investissements supplémentaires dans Accès Entreprises Québec, il ne nomme pas les entreprises collectives qui sont au cœur de centaines de communautés au Québec.

« Ce sont les cœurs de villes et villages, les centres-villes, les lieux de rassemblement communautaires qui pourront bâtir la résilience sociale nécessaire pour faire face à l'incertitude économique. Les besoins impératifs de reconnaître et étendre les innovations qui assurent un développement plus durable et équitable expliquent pourquoi le Chantier de l'économie sociale travaille à son grand Sommet de l'économie sociale en 2025. Nous tendons la main au gouvernement pour qu'il participe à ces travaux et construise, avec tous les acteurs économiques intéressés au développement social, une économie plus démocratique », conclut Béatrice Alain.

À propos du Chantier de l'économie sociale

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et non partisane qui a pour principal mandat la concertation pour la promotion et le développement de l'entrepreneuriat collectif au Québec. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif) œuvrant dans de multiples secteurs d'activités (communications, loisir, technologies, habitation, services aux personnes, ressources naturelles, formation, financement, services de proximité, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local en milieux urbain et rural.

L'économie sociale au Québec en bref

Le Québec compte plus de 11 200 entreprises d'économie sociale qui représentent globalement un chiffre d'affaires de 47,8 milliards de dollars. Celles-ci procurent un emploi à plus de 220 000 personnes.

-30-

Source: Chantier de l'économie sociale Jacob Homel, Directeur Affaires publiques

Cellulaire: 438-764-0368 Jacob.homel@chantier.qc.ca